ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TFAD Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

Saint-Vincent-et-les Grenadines

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2017-01-09

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2017	Oui
A - 54.6%	B - 8.4%	C - 37.0%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2019	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2017	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2018	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2019	Non

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2030	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2025
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2025
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2025
1.4	Notification	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2025
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	C E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2027
2.2	Consultations	C E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2027
3	Décisions anticipées	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2027
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2017
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2017
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2017
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2035
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2035
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 30 septembre 2018	au plus tard le 31 décembre 2018

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.2	Paiement par voie électronique	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2025
7.3	Séparation de la mainlevée	B	au plus tard le 30 septembre 2018	au plus tard le 31 décembre 2018
7.4	Gestion des risques	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2025
7.5	Contrôle après dédouanement	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2025
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C E	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2026
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2035
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 30 septembre 2018	au plus tard le 31 décembre 2018
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	A		au plus tard le 22 février 2017
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2035
10.2	Acceptation de copies	A		au plus tard le 22 février 2017
10.3	Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2017

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2030
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2017
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2017
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2017
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2017
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
11	Transit	A		au plus tard le 22 février 2017
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2017

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/VCT/1/Add.4	2026-09-01	Extension of implementation dates

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/VCT/3/Rev.1	2026-06-09	Articles 10.6.2, 12.2.2 - Revision 1
G/TFA/2/VCT/INF/1	2025-12-22	Report on the implementation of the Trade Facilitation Agreement
G/TFA/N/VCT/1/Add.3	2025-12-19	Earlier implementation
G/TFA/N/VCT/1/Add.2	2025-08-28	Extension of implementation dates
G/TFA/N/VCT/3	2019-10-14	Articles 10.6.2 and 12.2.2
G/TFA/N/VCT/1/Add.1	2019-08-07	Category C notification - Addendum
G/TFA/N/VCT/2	2019-02-19	Article 22.3
G/TFA/N/VCT/1	2018-06-04	Categories A, B and C notification
WT/PCTF/N/VCT/1	2015-06-08	Category A notification

Partage d'experiences

Expérience en matière de mise en œuvre

Date	Title
15 octobre 2019 - 16 octobre 2019	Presentation by Saint Vincent and the Grenadines on Trade Facilitation (Ms. Shernelle Dick-Brazel)

Information détaillée sur l'assistance technique

1.1 Publication

C

1.1.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (j)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance dans la production de renseignements et la mise à jour du cadre juridique afin de garantir la validité juridique, et établissement d'un cadre organisationnel pour la supervision des responsabilités institutionnelles et de maintenance.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles*

C

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour la création d'un système de gestion de l'information et la mise en œuvre d'une politique et de lignes directrices en matière de publication en ligne.
• Fourniture de matériel des TIC.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment*

C

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Soutien pour la mise en place d'une structure institutionnelle et pour l'élaboration et l'utilisation de modèles pour la communication.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Procédures institutionnelles*

C

1.4 (a), (b), (c)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour le développement d'un vaste secteur des TIC

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC)*

C

2.1.1
2.1.2
2.1.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'actualisation du cadre juridique et réglementaire aux fins de l'inclusion de dispositions juridiques permettant aux parties intéressées de formuler des observations au sujet de lois et de réglementations nouvelles ou modifiées.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire*

2.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'établissement d'un cadre juridique pour l'échange de renseignements et la répartition des fonctions de contrôle entre les organismes.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles*

3.1
3.2 (a), (b)
3.3
3.4
3.5
3.6 (a), (b), (c)
3.7
3.8
3.9 (a) (i), (ii), (i), (ii), (iii), (iv), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire.
• Formation sur la classification, les règles d'origine et l'évaluation.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

C

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2035

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'établissement de laboratoires agréés et pour la formation du personnel de laboratoire à l'application des procédures d'essai adéquates.

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

C

6.1.1
6.1.2
6.1.3
6.1.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2035

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique pour l'analyse des taxes et la détermination des coûts associés aux différents services fournis.
• Élaboration de lignes directrices pour la perception des droits.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

C

7.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'établissement d'un cadre juridique et des TIC en vue de la perception et du traitement des paiements par voie électronique.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire*

C

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Formation du personnel des douanes à l'identification des risques et à la réalisation d'analyses d'évaluation.

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

C

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'élaboration d'une stratégie d'audit et pour le renforcement de capacités en vue de la dispense d'une formation complète à l'audit aux services douaniers et aux autres organismes présents aux frontières.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

7.6 Temps moyens nécessaires à la mainlevée

C

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire permettant une circulation fluide de renseignements et une coordination entre les organismes présents aux frontières.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

C

7.7.1
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)
7.7.4
7.7.5
7.7.6

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2035

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour obtenir le matériel TIC nécessaire. Actualisation du cadre juridique aux fins de la mise en œuvre de protocoles améliorés intégrant les normes SAFE de l'OMD dans les pratiques, les opérations et les procédures commerciales.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment*

C

10.1.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2035

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour l'identification des mécanismes administratifs et juridiques nécessaires pour réduire au minimum, alléger et simplifier les formalités et les exigences en matière de documentation existantes.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Diagnostic et evaluation des besoins*

10.4 Guichet unique

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2030

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance pour la conception d'un système de guichet unique.
• Assistance technique et financière pour l'obtention de matériel TIC.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment*

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 25 novembre 2026
Mis à jour le 15 septembre 2026

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org